

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis, - - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.

Union Postale, - Frs. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal".

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

ABONNE RECONNAISSANT

Nous publions la lettre d'un abonné qui nous remercie et se montre reconnaissant des quelques renseignements utiles que nous lui avons donnés sur sa demande. Sa reconnaissance nous fait plaisir et elle lui fait honneur.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à nos abonnés que nous sommes entièrement à leur disposition pour tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin au point de vue "affaires." Nous nous efforcerons toujours de les renseigner au mieux de leurs intérêts.

Hull, Qué., 2 Déc. 1910

Joseph Martel, Epicier, coin des rues
Duc et Albert.

"Le Prix Courant"

Montréal.

Je vous accuse réception de vos deux lettres reçues ces jours derniers m'insistant sur les informations que je vous ai demandées dernièrement par correspondance.

Je viens avec plaisir et justice vous présenter mes plus sincères remerciements et vous suis très reconnaissant pour tout votre dévouement dans l'intérêt commercial de

Votre humble et dévoué serviteur et abonné.

JOSEPH MARTEL.

LES QUARTIERS DE RESIDENCES

Omnibus électriques vs Tramways

La semaine dernière nous avons démontré la nécessité, croyons-nous, de réserver dans la ville de Montréal certains îlots; nous avions dit des oasis, où les personnes ennemies du bruit pourraient vivre en paix sans avoir à souffrir du vacarme que font nécessairement les chars partout où ils passent.

Nous parlons principalement de la rue Dorchester et de la rue Sherbrooke

sur lesquelles nous ne comprendrions pas que l'on fit passer les tramways.

Une personne bien au courant du sentiment des gens qui habitent ces deux rues et les rues avoisinantes nous dit que ce ne serait, en effet, qu'un cri de révolte dans cette belle partie de la ville, si l'on y installait une ligne de tramways avec ses rails et son tro'ey. C'est une disgrâce qu'il ne faut pas infliger à une aussi belle partie de la ville recherchée des paisibles promeneurs.

Mais, nous dit-on d'autre part, cette partie de la ville a besoin comme les autres d'entrer dans le mouvement. Pour eux-mêmes, les gens qui habitent ces rues ont besoin de moyens de transport rapide et, peut-être, au lieu d'y faire objection, approuveraient-ils l'idée d'être desservis, comme le sont ceux qui habitent la 5e avenue, à New York, par des omnibus électriques. Il en existe à Londres, à Paris et ailleurs qui donnent la plus grande satisfaction. Sans aller bien loin, Toronto a ses omnibus électriques qui font un excellent service. Pourquoi Montréal n'aurait-elle pas, elle aussi, des omnibus électriques pour desservir les quartiers de résidences?

C'est certainement une question qui mérite qu'on s'y arrête, car les omnibus électriques n'ont pas à passer sur des rails rigides, sonores et bruyants. Les omnibus électriques sont loin d'avoir la lourdeur des tramways; ils ne nécessitent pas comme ces derniers, des réfections continuelles des rues; ils n'ébranlent pas les maisons, au même degré du moins; avec eux, pas de trolleys qui déparent les rues et pas de cessation de service pour cause de réparations ou de réfection des voies comme avec les tramways à rails.

Si réellement le besoin de moyens de transport se fait sentir dans les quar-

tiers de résidences qui en sont dépourvus, nous nous rangeons à cet avis que l'omnibus électrique est préférable au tramway à rails.

LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

Comme nos lecteurs le savent, les négociateurs d'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis se sont séparés, après plusieurs conférences à Ottawa, sans arriver à aucun résultat. Il est vrai que les délégués américains s'en sont retournés chez eux avec l'entente que les négociateurs se réuniraient de nouveau à bref délai à Washington. Les délégués canadiens iront donc faire un tour dans la capitale politique des Etats-Unis et il sera de nouveau question de développer davantage les relations commerciales entre les deux pays.

Nous ne voyons pas, à franchement parler, quel genre de traité de réciprocité nous pourrions passer avec les Etats-Unis. Si les tarifs des deux pays frappaient les mêmes articles de droits à peu près semblables, il y aurait un grand obstacle de moins à surmonter. Mais nous n'en sommes pas là; notre tarif est bien moins élevé que celui des Etats-Unis.

Alors que nous avons un tarif de revenu et légèrement protectionniste dans certains cas, les Etats-Unis ont élevé leurs barrières douanières à un point tel que leur tarif est non seulement protectionniste à haute dose, mais souvent prohibitif. De plus, il semblerait qu'en ce qui se rapporte aux produits canadiens, ce tarif a été étudié pour gêner notre commerce d'exportation sur les Etats-Unis.

Il nous faudrait enlever bien peu de chose sur les droits actuels pour permettre aux articles américains, sur les-